



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Lundi 14 juin 2021

Membres du Conseil,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, j'ai l'honneur de vous présenter la situation financière de la Ville de Saint-Basile en vous informant des faits saillants du rapport financier pour l'exercice 2020 et des projets réalisés.

Plus précisément, je traiterai des états financiers, du rapport des auditeurs ainsi que du programme triennal d'immobilisations (2020, 2021 et 2022). Je terminerai avec quelques indications préliminaires sur l'exercice en cours.

RAPPORT DES AUDITEURS – ÉTATS FINANCIERS 2020

Le rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, audité par Bédard, Guilbault, comptables professionnels agréés, a été déposé en séance régulière du conseil le 12 avril 2021. Le rapport de l'auditeur stipule que les états financiers consolidés donnent, à tous leurs aspects significatifs, une image fidèle conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public et qu'ils ne comportent pas d'anomalies significatives.

En 2020, le surplus réalisé fut de 673 665 \$ alors que celui réalisé en 2019 fut de 390 491 \$. L'écart observable est principalement dû à une diminution des dépenses et salaires reliés à la suspension d'activités en raison de la Covid-19 ainsi qu'à la subvention Covid du gouvernement provincial. Une hausse des revenus de mutation suite à une augmentation des ventes de propriétés contribue

aussi à cet écart. Au niveau des revenus d'investissement, la somme des subventions que la Ville a réussi à obtenir afin d'investir de façon majeure dans ses infrastructures est considérable et représente l'essentiel de l'écart à ce poste.

Les tableaux suivants démontrent les calculs et comparatifs entre les années.

Le tableau ci-dessous explique le calcul de ce surplus et compare les données avec 2019.

SOMMAIRE FINANCIER	Administration municipale 2019	Administration municipale 2020
Revenus de fonctionnement	5 447 225 \$	7 651 336 \$
Charges	4 763 723 \$	4 741 384 \$
Excédent (Déficit) de l'exercice	683 502 \$	2 909 952 \$
Revenus d'investissement	(1 027 151 \$)	(2 987 734 \$)
Conciliation à des fins fiscales		
Amortissement des immobilisations	1 106 828 \$	1 151 842 \$
Cession nette des immobilisations	5 445 \$	30 060 \$
Propriétés destinées à la revente	37 443 \$	43 269 \$
Remboursement de la dette à long terme	(352 887 \$)	(364 800 \$)
Affectations		
Dépenses d'investissement au comptant	(266 681 \$)	(179 286 \$)
Appropriation d'excédent non affecté	68 236 \$	71 527 \$
Appropriation d'excédent de fonctionnement affecté	112 414 \$	8 768 \$
Versement à des réserves financières, fonds réservés	23 342 \$	(9 933 \$)
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	390 491 \$	673 665 \$

Le tableau ci-dessous compare 2019 et 2020 concernant certaines données du rapport financier.

COMPARATIF DES DONNÉES FINANCIÈRES	2019	2020
Dette à long terme :	6 647 741 \$	6 918 051 \$
Ville de Saint-Basile	5 135 050	5 129 585
Ville – Part diverses subventions	741 800	980 228
Secteur Aqueduc	293 261	287 202
Secteur Égout	50 589	65 685
Secteur Saint-Georges	43 800	29 200
Secteur chemin Station	92 800	89 400
Quote-part RRGMRP	290 441	336 751
Excédent de l'exercice	390 491	673 665
Excédent de fonctionnement non affecté	302 756	751 489
Excédent de fonctionnement affecté :		
Développement résidentiel	74 354	74 354
Secteur Aqueduc	250 222	213 179
Secteur Égout	259 908	248 065
Budget exercice suivant – Fonctionnement	64 790	130 975
Budget exercice suivant – Investissement	116 750	28 500

Réserves financières et fonds réservés		
Fonds de roulement	95 283	155 572
Fonds infrastructures	-	-
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	309 833	269 565

L'année 2020 fut particulière dès le mois de mars où la pandémie de la Covid-19 a créé une situation plutôt incertaine par rapport aux prévisions initiales des autorités municipales. La Ville a donc dû s'ajuster et a dû faire preuve de flexibilité et d'adaptation afin de continuer d'offrir les services essentiels aux citoyens tout en assurant la sécurité de son personnel et des utilisateurs de services. La plupart des services de la Ville ont ainsi subi des répercussions et/ou modifications à différents niveaux. Les activités communautaires et de loisirs ont été les premières à être touchées. Cependant, comparativement à certaines autres villes, nous avons réussi à offrir un service de camp de jour adapté et sécuritaire, et malgré tout efficace et apprécié, permettant d'assurer ce service devenu essentiel à nos dynamiques familiales modernes.

Les travaux et les opérations reliés à l'hygiène du milieu et à la voirie ont été adéquatement maintenus tout en respectant les mesures imposées par le Gouvernement. La situation a quelque peu diminué l'efficacité et la productivité de notre équipe dans les premières semaines de la pandémie, mais tous les employés ont su s'adapter et être inventifs afin de rétablir assez rapidement le niveau de service.

Le service des incendies a aussi été imaginatif afin de revoir sa façon d'intervenir dans le respect des règles sanitaires, sans impacter son efficacité et son délai d'intervention, le tout en maintenant la sécurité de ses pompiers.

Les élus et le personnel administratif ont aussi dû s'adapter à la réalité pandémique en tenant plusieurs de ses séances de conseil et réunions à distance par vidéoconférence. D'ailleurs, je lève mon chapeau à tous ceux et celles qui ont dû apprivoiser les nouvelles méthodes et technologies dans un intervalle de temps limité afin d'assurer la continuité des activités administratives de la Ville. Les citoyens ont aussi dû s'adapter aux mesures gouvernementales imposant la tenue à huis clos des séances publiques et à l'acheminement par courriel des questions qu'ils auraient aimé soumettre au conseil.

Malgré la situation inhabituelle de 2020, la Ville a tout de même réussi à réaliser une grande partie de ses projets. Ceux liés à des subventions venant à échéance au 31 décembre 2020 ont tous été réalisés, maximisant ainsi les contributions gouvernementales budgétées. Les détails relatifs à ce dernier point sont présentés dans le Tableau des investissements à la section *Programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022*.

Au niveau de la croissance en 2020, la Ville a comptabilisé 7 constructions résidentielles, 4 constructions agricoles, 2 constructions de bâtiments complémentaires et 13 rénovations, agrandissements, modifications ou réparations de 10 000\$ et plus. La valeur des travaux déclarés sur notre territoire en 2020 est d'un grand total de 2 871 801 \$.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la mention de la rémunération des élus municipaux doit être incluse dans le rapport financier de la municipalité en distinguant la rémunération et l'allocation de dépenses versée aux élus du conseil, d'un organisme mandataire du conseil ou d'un organisme supra municipal. En janvier 2020, le règlement relatif au traitement des élus(es) municipaux (règlement 01-2020) a été mis à jour et voici les données pour 2020 :

	MAIRE	CONSEILLERS
Rémunération avant impôt	19 050 \$	6 350 \$ / Conseiller
Allocation avant impôt	9 525 \$	3 175 \$ / Conseiller
Rémunération (MRC) avant impôt	3 991 \$	
Allocation (MRC) avant impôt	1 995 \$	

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020 – 2021 - 2022

Le tableau ci-dessous détaille les sommes des principaux investissements, c'est-à-dire des projets d'immobilisation réalisés en 2020 avec comparatif 2019. Pour plusieurs de ceux-ci, des montants de subvention totalisant près de 3 millions ont été reçus.

INVESTISSEMENTS	2019	2020
Eau potable	557 978	902 411
Eaux usées	2 728	943 014
Chemins, rues, routes et trottoirs	1 369 639	2 530 103
Autres infrastructures	144 122	102 256
Bâtiments	36 363	8 308
Véhicules	235 941	13 736
Ameublement, équipements du bureau	-	8 610
Machinerie et outillage	130 282	309 780
Terrains	231	-
En cours de réalisation au 31 décembre	33 797	(10 042)
TOTAL DES COÛTS D'INVESTISSEMENT	2 511 081	4 808 176
TOTAL DES SUBVENTIONS REÇUES	(1 027 151)	(2 987 734)

Parmi ces investissements de 2020, nous retrouvons entre autres les projets suivants :

- Renouvellement de deux conduites d'eau potable secteur rang Sainte-Anne (subventions PRIMEAU et FIMEAU);
- Pavage, renouvellement des conduites d'égouts, sanitaire et pluvial, rue Sainte-Angélique (subvention FIMEAU);
- Réfection d'un ponceau rue Sainte-Angélique et l'ajout d'un terre-plein central (subvention PAVL);
- Décohesionnement et pavage d'une partie du rang Sainte-Anne et réfection de plusieurs ponceaux (subvention PAVL – Volet RIRL);

- Réfection amorce rang des Alain (subvention PAVL);
- Réfection de la rue D'Auteuil (subvention PAVL);
- Ajout du bloc sanitaire au parc de l'avenue du Centre nature (participation de Desjardins);
- Pavage de l'avenue du Centre nature (subvention PAVL);
- Réfection d'un ponceau dans le rang Saint-Jacques (subvention PAVL);
- L'ajout de glissières de sécurité, signalisation piétonne (subvention PAVL);
- Acquisition d'une rétrocaveuse pour les travaux publics;
- Acquisition d'un séchoir mobile pour bunker pour le service des incendies;
- Acquisition d'appareils respiratoires pour le service des incendies.

PROJECTION DE L'EXERCICE FINANCIER EN COURS

Après cinq (5) mois d'activités, les chiffres de 2021 présentement disponibles nous indiquent que le budget est actuellement respecté. Il est cependant trop tôt pour faire quelques projections. Constatant la situation de pandémie toujours en vigueur, la Ville n'a pu reprendre à 100% ses activités en débutant l'année 2021. Sachant que cette situation est sur le point de se résorber combinée à l'expérience acquise dans la dernière année, nous pouvons toutefois prédire que l'année financière 2021 sera cette fois moins influencée par les mesures pandémiques.

CONCLUSION

À la lecture du présent rapport, vous pouvez donc observer que le résultat global de 2020 est positif. La Ville a réussi à traverser cette période sans impact financier majeur à absorber. La municipalité a réussi à passer à travers cette situation particulière grâce à la bonne collaboration de tous, tant les élus, les employés que nos citoyens.

Nous demeurons aussi, comme toujours, ouverts à toutes propositions améliorant la qualité de vie de nos concitoyens.

Enfin, je voudrais remercier les élus(es) et tous les employés(es) de la Ville de Saint-Basile de leur support apporté au cours de la dernière année.

Le Maire de la Ville de Saint-Basile,

Guillaume Vézina

Le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Basile est composé de :

District #1 Monsieur Martial Leclerc	District #4 Monsieur Gino Gagnon
District #2 Madame Lise Julien	District #5 Monsieur Denys Leclerc
District #3 Monsieur Claude Lefebvre	District #6 Madame Karina Bélanger